

COMPETITION	<b>CHAMPIONNAT LIGUE OCCITANIE</b>
DATE	<b>SAISON EXTERIEURE 2020</b>
ENGAGEMENT	AVANT le 15 JANVIER Remplir les informations du formulaire Envoyer un chèque ou faire un virement Tarif : 50 euros
PRINCIPE DE LA COMPETITION	<b>10 Equipes des clubs qualifiés</b> <b>Poussan, Laverune, Les pennes Mirabeau, Vendémian, Cournonterral, Pignan, Mèze, Cazouls d'Hérault, Causse de la Selle et Aniane</b> Equipe reléguée de la série supérieure ANIANE (descente de N2) Equipes qui se maintiennent sportivement en ligue : Vendémian, Laverune, Les pennes Mirabeau, Cournonterral Equipes qui accèdent à la ligue (montée de série départementale) : Le Causse de la selle, Mèze et Cazouls d'Hérault <b>Suite au forfait général de l'équipe de ligue de Montarnaud et à la disparition de l'équipe de Gignac</b> Equipes repêchées : POUSSAN (avant dernier de ligue), Pignan (dernier de la série ligue suite au refus d'Usclas d'Hérault de monter en Ligue)  <b>Une seule équipe par club</b> <b>L'équipe classée première du championnat est déclarée championne de Ligue OCCITANIE</b> <b>Les modalités des accessions et les descentes sont consultables dans le Règlement sportif de la ligue consultable sur le Site WEB ( <a href="http://tambourin-ligueoc.fr/competitions/">http://tambourin-ligueoc.fr/competitions/</a> )</b>
COMPOSITION DES EQUIPES	- Les équipes doivent disposer de 5 titulaires qualifiés dès la première rencontre - 3 joueurs titulaires « Ligue » doivent être présents en permanence sur le terrain - <b>Nouvelle règle valable dès la saison 2019 :</b> Pas plus de deux joueurs mutés (ayant changé de club) peuvent être inscrit sur la feuilles de match. La règle « Licence cordier » sera également appliqué à la série Ligue (voir règlement FFJBT)
DEPLACEMENT RENCONTRE	- Avant le 28 février, modification du calendrier prévisionnel avec l'accord des deux clubs - Après la parution du calendrier définitif : les rencontres peuvent être avancées avec accord des deux clubs (par mail) <b>15 jours</b> avant la date prévue. Sans retour négatif de la ligue dans les 48h après envoi des mails le report est validé.  Les équipes peuvent en cas de force majeure demander de repousser une rencontre, la demande doit être faite <b>15 jours minimum avant la date prévue dans le calendrier, l'accord par retour de mail de la LOJBT est obligatoire pour valider le report.</b>
FEUILLES DE MATCHS	- <b>AVANT LA RENCONTRE</b> <b>Doivent figurer les informations suivantes :</b> <b>Lieu, Date, Journée, Noms des équipes, des joueurs, n° de licences, catégorie, réclamation d'avant match, signature des capitaines, Nom de l'arbitre et numéro de licence</b> <b>ATTENTION POUR LES JOUEURS SURCLASSES (CADETS, VETERANS...) IL FAUT BIEN METTRE LA SERIE DANS LAQUELLE LE JOUEUR EST TITULAIRE DANS LA PARTIE CATEGORIE : EX un cadet titulaire en Ligue doit être noté comme « L » dans la partie catégorie et non pas « C »</b> <b>APRES LA RENCONTRE :</b> <b>SCORE, Réclamation d'après match, Signature des capitaines et de l'arbitre</b>

**COMMUNICATION  
DES RESULTATS**

Les résultats doivent être saisis sur le site internet de la Ligue ( <http://tambourin-ligueoc.fr/> )  
avant le dimanche minuit qui suit la rencontre.

Les feuilles de matchs doivent être scannées ou photographiées et envoyées obligatoirement via le  
formulaire suivant :

[Formulaire d'envoi de feuille de match](#)

**Toute image FLOUE de la feuille de match sera considérée comme non parvenue à la Ligue**